



Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Journal municipal n° 140 - Avril 2009

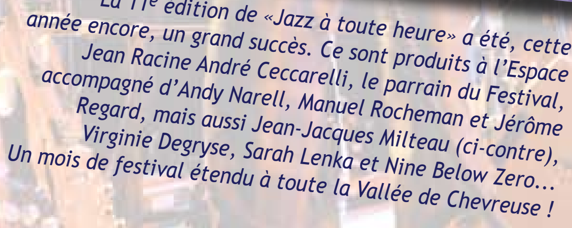






Sommaire

- Libre expression
- Actualités
- **Budget primitif**
- Agenda
- Enfance et Jeunesse
- Vie associative
- Bloc-notes
- Réforme passeports
- Infos déchets
- Les temps forts



La 11e édition de «Jazz à toute heure» a été, cette année encore, un grand succès. Ce sont produits à l'Espace Jean Racine André Ceccarelli, le parrain du Festival, accompagné d'Andy Narell, Manuel Rocheman et Jérôme Regard, mais aussi Jean-Jacques Milteau (ci-contre), Virginie Degryse, Sarah Lenka et Nine Below Zero… Un mois de festival étendu à toute la Vallée de Chevreuse !



© Jazz à toute heure

Commune du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Avancer et réussir ensemble

L'IMPORTANCE DU PLU POUR SAINT-REMY

- Un PLU approuvé, donc applicable, est la seule arme dont dispose une commune pour garder la maîtrise de son territoire et donc s'opposer à la spéculation foncière.

Or, celle-ci, déjà très présente à Saint-Rémy, va s'accentuer avec la proximité immédiate de l'OIN (Opération d'Intérêt National), sur le plateau de Saclay.

Nous devons avoir les moyens de refuser tout projet contraire à ce que les Saint-Rémois veulent pour leur ville.

- Il faut savoir que les nouveaux équipements prévus pour le bien-être des Saint-Rémois, l'aménagement d'un cœur de ville convivial et sécurisé souhaité par tous, ne pourront être réalisés qu'une fois le PLU approuvé.

- Le projet de PLU présenté actuellement à l'enquête publique a été élaboré en coopération avec les services de l'Etat, ceux du Parc naturel régional et en concertation avec les habitants.

Contrairement à ce qui peut être dit, il prend largement en compte les remarques et demandes faites lors de cette concertation.

Tout en préservant l'environnement et l'identité des quartiers, ce projet propose vitalité et dynamisme à notre ville.

C'est pourquoi, nous déplorons, parce que c'est injustifié et injustifiable, que certains, sous couvert de l'intérêt général, sacrifient Saint-Rémy et ses habitants à la satisfaction de leurs rancoeurs personnelles, de leurs intérêts particuliers, voire de leurs propres ambitions.

Les élus de la majorité
Avancer et Réussir Ensemble

Agir Autrement pour Saint-Rémy

Déclaration des élus d'Agir Autrement à l'occasion du vote du budget primitif de la commune pour 2009 (30 mars 2009)

L'élaboration d'un budget est le fruit d'une réflexion qui intègre de nombreux paramètres. Pour le budget de fonctionnement, nous regrettons l'absence de tableaux comparatifs avec le budget réalisé de l'exercice précédent, qui permettrait de saisir la pertinence des arbitrages sur les différents postes.

Le volet investissement doit être à l'image des projets de la politique communale. Les projets et le devenir de la commune doivent faire l'objet de discussions et de débats. C'est le travail des commissions municipales.

Dans les faits, la plupart des commissions se réunissent très rarement, et ne sont pour les participants que de simples chambres d'enregistrement où nous prenons connaissance d'informations sans être appelés à en débattre.

Plusieurs d'entre elles se sont réunies à la hâte dans la semaine précédant le vote du budget afin que les montants évoqués puissent être annoncés comme étant vus en commission. Les élus d'Agir Autrement ont déjà interpellé le maire à plusieurs reprises sur ce manque de concertation en amont.

La majorité municipale a été réélue avec un projet pour la ville, notamment concernant l'investissement dans les équipements publics (gymnase, maison des arts et associations, foyer des anciens). Il nous semble que ce budget ne traduit pas la volonté d'initier de façon significative ces grands projets.

Pour l'ensemble de ces raisons, les élus du groupe Agir Autrement s'opposent au vote du budget 2009 de la commune.

JB. Gramunt, D. Ducout, A. Vanherpen, M. Schwartz, A. Guelf, S. Melchiori.

AGIR AUTREMENT : http://agir78470.fr

Réunions ouvertes à tous, 6 mai, 10 juin, 20h30 à l'ancienne mairie.

Vivement Demain à Saint-Rémy

Les dernières réunions municipales ont traité du budget. Aucune ambition, pas de financement d'études sur les urgences ou les promesses électorales oubliées. Une reconduite molle du budget précédent, sans référence aux dépenses précises de 2008 et sans réflexion sur l'argent de vos impôts qui continue de s'envoler dans le chauffage ou le rafistolage de locaux à l'abandon ou non isolés.

L'immobilisme se poursuit sous prétexte de crise et les rares initiatives prises dans l'urgence sont financièrement noyées par des surprises d'équipements vétustes à remettre en état, comme les égouts pour la rue de Paris.

Le PLU est à l'enquête publique. Nous avons dénoncé l'absence d'études sérieuses, de concertation et de prise en compte de la volonté des habitants de chaque quartier. Pour le centre ville qui nous concerne tous, les terrains EDF rue des écoles, et ceux près de la gare RER, les schémas d'orientation proposés ne sont pas le fruit d'un aménagement d'ensemble de l'implantation des équipements, du tracé des circulations douces, de la prise en compte de la mobilité et de la sécurité.

Plus grave, l'équipe municipale déclare que ces schémas sont suffisants pour mettre en œuvre des projets déjà décidés en catimini avec promoteurs et entreprises.

Attendez-vous au pire, des chantiers parachutés, tel l'immeuble de la poste en construction qui ne prévoit aucune plantation le long de la voie et occultera à jamais la perspective de la vallée de l'Yvette, ce qui est contraire à la charte du PNR.

Nous approuvons tous ceux qui par leurs initiatives défendent les idées contenues dans le programme de VIVEMENT DEMAIN. A relire sur http://fr.360.yahoo.com/saintremy2008

Souhaitons que votre expression dans l'enquête publique éclaire le commissaire enquêteur dans son rapport, pour le bien de St Rémy et de ses habitants, et que le maire, qui détient les compétences et la responsabilité de l'urbanisme, en tiendra compte.

Retrouvez des travaux PLU des associations de quartier en 2007-08 qui ont abouti à une pétition signée par 900 d'entre vous sur http://fr.360.yahoo.com/plude-saintremy

Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s)

Démocratie locale

Aménagement de la rue de Paris



Une réunion publique a eu lieu le 1er avril pour informer les riverains sur les travaux de réfection de la chaussée et sur les équipements de sécurité qui seront mis en place prochainement.

Il a été également présenté des projets d'aménagements, de liaisons douces et de trottoirs. Les riverains ont pu émettre leurs avis et leurs suggestions.

Un compte-rendu sera bientôt envoyé aux participants et sera disponible aux services techniques ou sur demande à l'adresse mail ci-dessous.

Une deuxième consultation sous forme de groupe de travail concernant la faisabilité de l'aménagement et de la sécurisation des trottoirs de la rue de Paris aura lieu le :

Mercredi 27 mai 2009 de 20h30 à 22h30

Salle de l'ancienne mairie

Nous comptons vivement sur votre présence afin d'assurer la meilleure représentativité possible de votre quartier.

Renseignements et inscriptions :
Christine VALADE – Conseillère municipale déléguée
« Commissions consultatives thématiques »
06 70 93 53 93 - thema.adj@ville-st-remy-chevreuse.fr

Bus pédestre

C'est un système de ramassage scolaire à pied organisé et effectué par des parents d'élèves volontaires qui se relaient, chaque jour de la semaine, pour accompagner un groupe d'enfants à l'école, en se retrouvant à des arrêts signalés sur des cheminements identifiés. La logistique est assurée par la municipalité.

Lors de la consultation du 5 février, deux groupes de travail élus / parents ont été constitués concernant l'école Jean Jaurès.

Une étude de faisabilité sur la sécurisation des parcours et le positionnement des arrêts, a été réalisée par la Police municipale.

La première ligne concernera le quartier de la Guiéterie avec un départ au début de la rue Janin.

La deuxième ligne concernera le quartier Beauséjour avec un départ au début de l'avenue Guy de Coubertin, à hauteur de l'avenue des Molières.

Le fonctionnement de ce dispositif, dont la mise en service est prévue le 3 juin 2009 repose sur l'engagement de participation de parents accompagnateurs.

Un parent d'élève coordonnateur pour chacune des deux lignes a été nommé. Si vous êtes concernés par ces trajets et si vous souhaitez participer à l'encadrement d'un groupe (1 fois par semaine) veuillez contacter le service scolaire qui vous indiquera les coordonnées du responsable de ligne.

■ **Renseignements :**
Service scolaire tél : 01 30 47 48 49
E-mail : scolaire@ville-st-remy-chevreuse.fr



Fête de la musique

Vous jouez d'un instrument ou avez constitué un groupe musical ? Vous souhaitez vous produire à Saint-Rémy lors de la fête de la musique ?

Contactez le 06 87 85 22 28 ou le 01 30 47 05 28 (Mairie).

Gilles Brice, Conseiller municipal chargé de l'Animation.



Opération commerciale

Les 20 adhérents de l'association des *Artisans et Commerçants de St-Rémy* (ACSR) offriront à leur clientèle, **du 11 mai au 13 juin 2009**, 16 000 € de tickets à gratter d'une valeur de 1 à 50 € à valoir dans un autre commerce.

Renseignements : 01 30 52 11 39

Services de la mairie :

Site internet : www.ville-st-remy-chevreuse.fr
Courriel : secretariat@ville-st-remy-chevreuse.fr

Standard :	01 30 47 05 00	Techniques :	01 30 47 05 20
Etat-civil :	01 30 47 05 10	Police :	01 30 47 05 05
Urbanisme :	01 30 47 05 15	DRH :	01 30 47 05 16
Scolaire :	01 30 47 48 49	Personnel :	01 30 47 05 18
Social :	01 30 47 48 40	Com' :	01 30 47 05 26

Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h (mardi 18h)
Samedi de 9h30 à 12h (permanence Etat-Civil uniquement)
Attention, la mairie sera fermée les samedis 2 et 30 mai.



Un budget responsable

Comme nous le savons tous, la crise financière et économique internationale n'épargne aucune structure, qu'elle soit publique ou privée. C'est ainsi que les finances communales ne peuvent échapper à des retombées qui doivent être analysées de manière objective et lucide.

Certaines sources de recettes sont d'ores et déjà touchées, telle la chute brutale des droits de mutation, alors que d'autres s'annoncent en forte baisse :

- *nouvelles normes de formatage des dotations nationales,*
- *disparition plausible de certains refinancements sociaux par la CAFY,*
- *suppression de reversements départementaux,*
- *incertitude sur la Taxe Professionnelle dont on ignore les modalités de remplacement.*

C'est dans cet environnement défavorable et avec la volonté de continuer à préparer l'avenir de St-Rémy, au-delà de la crise, que nous avons choisi :

- *une baisse sévère mais raisonnée des dépenses de fonctionnement,*
- *le maintien, fin 2009, de notre endettement à son niveau du 31 décembre 2008, soit 8,5 millions d'euros,*
- *une continuité de notre investissement pour un montant au moins égal à 1,8 millions d'euros,*
- *la limitation de la pression fiscale à 2 % (aucune augmentation en 2008).*

Cette politique budgétaire doit nous permettre de sauvegarder les besoins d'autofinancement pour nos grands équipements prévus en cours de mandat.

De plus, nous essaierons de bénéficier de toutes les mesures de relance proposées par les pouvoirs publics nationaux et solliciterons systématiquement la Région, le Département, le Parc naturel régional et tous les partenaires susceptibles de nous aider par des subventions.

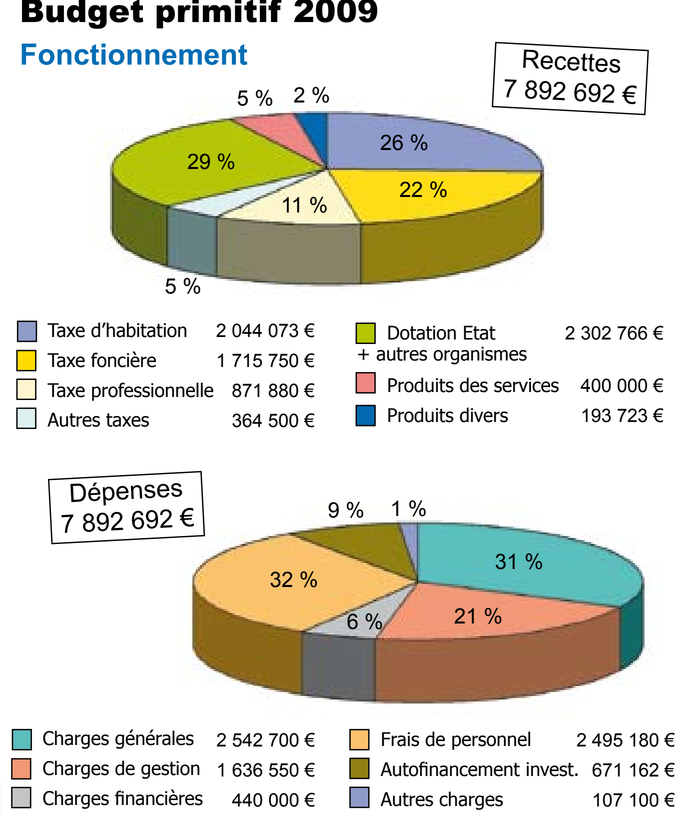
Sans nous décourager, respectueux de nos engagements politiques, raisonnables en endettement, fiscalité et fonctionnement, tout en offrant de nouveaux services aux Saint-Rémois, nous persévérerons dans nos efforts pour notre ville, vigilants à garder cette conduite budgétaire maîtrisée.

Une présentation du budget prévisionnel 2009 vous est détaillée ci-après. Je vous en souhaite bonne lecture.

Votre Maire,
Guy SAUTIÈRE

Budget primitif 2009

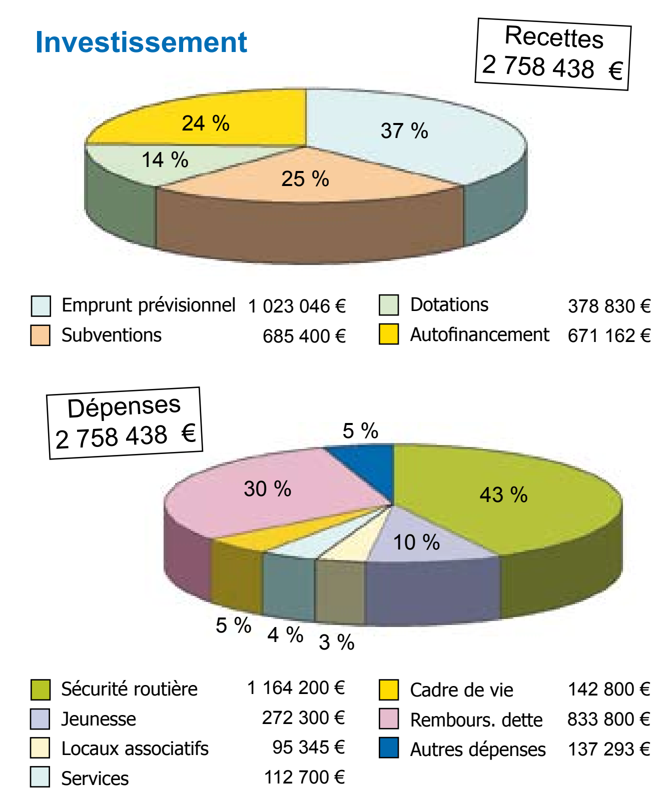
Fonctionnement



Recettes			
Taxe d'habitation	2 044 073 €	Dotation Etat + autres organismes	2 302 766 €
Taxe foncière	1 715 750 €	Produits des services	400 000 €
Taxe professionnelle	871 880 €	Produits divers	193 723 €
Autres taxes	364 500 €		

Dépenses			
Charges générales	2 542 700 €	Frais de personnel	2 495 180 €
Charges de gestion	1 636 550 €	Autofinancement invest.	671 162 €
Charges financières	440 000 €	Autres charges	107 100 €

Investissement



Recettes			
Emprunt prévisionnel	1 023 046 €	Dotations	378 830 €
Subventions	685 400 €	Autofinancement	671 162 €

Dépenses			
Sécurité routière	1 164 200 €	Cadre de vie	142 800 €
Jeunesse	272 300 €	Rembours. dette	833 800 €
Locaux associatifs	95 345 €	Autres dépenses	137 293 €
Services	112 700 €		

Voté à la majorité : 20 pour, 8 contre (MM Gramunt, Mauclère, Guelf, Vanherpen Mmes Ducout, Schwartz, Melchiori et Becker)

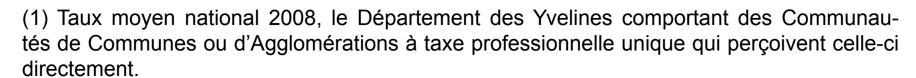
Taux d’imposition 2009

Taxes locales

Le Conseil décide d’appliquer pour 2009 une augmentation des taux de 2 % aux quatre taxes directes locales. Rappelons qu’il n’y avait eu aucune majoration en 2008.

Voté à la majorité : 27 pour, 1 contre (M. Mauclère)

	Taux 2009 Saint-Rémy	**Moyennes 2008 départementales**
Taxe d’habitation	11,88 %	12,36 %
Taxe foncière bâti	12,74 %	14,51 %
Taxe foncière non bâti	46,57 %	53,68 %
Taxe professionnelle	14,17 %	15,87 % (1)



(1) Taux moyen national 2008, le Département des Yvelines comportant des Communautés de Communes ou d’Agglomérations à taxe professionnelle unique qui perçoivent celle-ci directement.



Principales dépenses de fonctionnement

Charges générales

Fonctionnement bâtiments (eau, élec., chauffage)	124 000 €
Contrats de maintenance	163 000 €
Nettoyage des locaux	235 000 €
Entretien de voirie et réseaux (dont éclairage public)	181 000 €
Entretien terrains et bâtiments	340 000 €
Télécommunications	95 000 €
Fonctionnement administratif	55 000 €

Ressources humaines

Personnel communal	2 495 180 €
Elus	125 550 €
Intervenants extérieurs	95 000 €

Charges diverses

Charges financières	440 000 €
Service départemental incendie	246 000 €
Caisse des écoles	115 000 €
Centre Communal d’Action Sociale (CCAS)	940 000 €
Subventions associations	136 000 €
Contributions divers organismes	55 000 €





Principaux investissements prévus en 2009

Sécurité routière et piétonne :

Aménagement rue de Paris	715 000 €
Aménagement autres voiries	141 000 €
Eclairage public	150 000 €
Achat foncier	90 000 €
Nouveaux horodateurs	45 000 €
Pistes cyclables	23 200 €

Jeunesse :

Ecoles	165 100 €
Petite enfance	88 500 €
Accueil et loisirs	18 700 €

Locaux associatifs :

Sport	33 345 €
Autres	62 000 €

Services :

Hôtel-de-Ville	47 700 €
Informatique	35 000 €
Extension du colombarium	30 000 €

Cadre de vie :

Etudes	78 000 €
Réserve naturelle régionale de biodiversité	39 800 €
Mobilier urbain	25 000 €

Vu à Saint-Rémy



Clôturant ainsi le cycle des visites de la mairie pour tous les CM2 de Saint-Rémy dans le cadre des journées d'éducation à la citoyenneté, les élèves de Mmes Schwartz et Vacher, école Jean Jaurès, ont été accueillis par Monsieur le Maire, des élus et le chef de la police municipale, les 27 mars et 10 avril dernier.

5 recettes **pour jardiner sans pesticides :**

1. Fertilisants / engrais : Pour croître et demeurer en bonne santé, les végétaux ont besoin de nombreux éléments nutritifs. La majorité est extraite naturellement du sol, via le travail des micro-organismes. Si besoin d'engrais, utilisons ceux d'origine organique ou minérale. Ces engrais n'ont subi aucune transformation chimique.

2. Désherbants / herbicides : Désherbons manuellement ! Des outils bien pensés le permettent sans s'abîmer le dos. Autre méthode non toxique : le désherbant à la vapeur qui vient immédiatement à bout des plantes indésirables. On peut aussi utiliser de l'eau bouillante. Tapissons nos massifs de paille, de copeaux de bois. Déposés en couches épaisses autour des plantes ils éviteront de 60 % la repousse des mauvaises herbes.

3. Lutter contre les ravageurs : Le chrysope, *«la mouche aux yeux d'or»*. Ses larves s'attaquent aux pucerons, thrips, araignées rouges, mouches mineuses, chenilles...

La coccinelle, derrière ses airs d'adorable coléoptère, se révèle en réalité une bête féroce qui peut dévorer plus d'une centaine de pucerons par jour.

La gousse d'ail au pied des rosiers aussi bien que le purin d'ortie fait fuir les pucerons.

La cendre de bois est très efficace contre les escargots, limaces et noctuelles des moissons.

4. Alternez vos plantations : Vous maintiendrez ainsi l'équilibre minéral du sol et éviterez les parasites.

5. Le compagnonnage : La tomate aime l'artichaut, le persil, le concombre, le céleri, l'oignon, le basilic, mais n'apprécie pas le maïs, la pomme de terre, le chou.

Dominique Ducout
Conseillère municipale

Agenda

A l'attention des Seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise :



Découverte du Vexin

Mardi 26 mai 2009
avec visite guidée du château de Boury édifié par Mansart, déjeuner à Courcelles-les-Gisors et visite d'une ferme typique, parcours botanique et goûter « maison ».
Tarif : 62 € (transport compris)

Séjour en Normandie

Les 10 et 11 septembre 2009
Découverte de la ville et des environs de Forges-les-Eaux, en Seine-Maritime à travers un circuit original alliant traditions et patrimoine.
Tarif : 159 € comprenant le transport, l'ensemble des visites et l'hébergement en Village vacances VVF en pension complète (vin inclus, café en supplément)

Voyage annuel : Croisière Odyssée Mauresque

du 20 au 27 septembre 2009
Croisière à bord du «Coral» au départ de Marseille passant par le détroit de Gibraltar. Escales en Espagne, aux Baléares, au Maroc et en Italie.
Tarif : 1 430 € par personne comprenant la pension complète en cabine double, quatre excursions, les transferts en car et TGV, boissons incluses. De nombreuses animations sont prévues à bord.

Pique-nique au château de Méridon

Lundi 15 juin
Pour la première fois, le CCAS organise un grand pique-nique champêtre.
Barnum en cas de pluie. Le covoiturage est préconisé pour se rendre sur place.
Participation : chacun amène un plat, une salade ou un gateau + une boisson.

■ **Pour tout renseignement ou inscription à l'une de ces sorties, contactez Catherine Deheeger, CCAS, au 01 30 47 48 40**

Les événements du Parc !

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse organise :

1ère fête de la Nature

et du jardin au naturel
Samedi 16 et dimanche 17 mai 2009, domaine de Port-Royal-des-Champs
Un week-end pour profiter de sorties, d'ateliers, de spectacles, de conférences, de stands liés à l'éco-jardin, de conseils gratuits... Entrée libre.



Cinéma de plein air

Vendredi 5 juin 2009, à la Fondation de Coubertin
Projection du documentaire de Yann Arthus Bertrand *«Home»* le jour de sa sortie mondiale. Accueil à partir de 20h30 (projection à la nuit tombée). Entrée gratuite.

La fête des Fermes

Dimanche 7 juin 2009 : Une journée pour découvrir les fermes du Parc, dont celle de Coubertin : Nombreuses animations, visites et dégustations.

■ **Renseignements complémentaires : Maison du Parc ✆ 01 30 52 09 09**

Charte de qualité

Espace Jeunes - La Noria

Le 3 avril dernier, l'Espace Jeunes « la Noria » a reçu officiellement le label « onz17 accueil » décerné par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS), la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY) et la Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France (MSA), en présence des représentants de la Municipalité, de la Mission locale, de la Gendarmerie, des animateurs, de parents et surtout, de nombreux jeunes.



De g. à dr. : Guy Sautière, Maire, David Herry, directeur de la Noria, Mme Carasso, directrice DDJS, Martine Simiot, adjointe au Maire et Jocelyne Sciarini, créatrice de la structure.

Cette reconnaissance est décernée aux structures accueillant des jeunes de 11 à 17 ans qui s'inscrivent dans une charte « Qualité ».

Cette manifestation a été l'occasion de rappeler que la Noria propose des activités de loisirs, sportives, musicales et créatives aux jeunes Saint-Rémois.

C'est un lieu où ils ont plaisir à se retrouver, se poser, échanger entre eux, mais aussi avec les animateurs qui sont à leur écoute.

Ils le savent, à la Noria on est « acteur dans sa vie, acteur dans sa ville ». Toujours aidés et encadrés, c'est le lieu où ils construisent leurs projets.

La musique y a une place prépondérante. La Noria a permis à plusieurs groupes de faire leur chemin, relayés par de nouveaux musiciens qui perpétuent ainsi le plaisir de jouer. La solidarité aussi y a toute sa place. C'est dans cet esprit qu'une «passerelle» entre les jeunes de CM2 inscrits au Centre de Loisirs et ceux de l'Espace Jeunes, a été mise en place pour une meilleure adaptation.

Nous faisons partie de ceux qui doivent donner à la jeunesse les moyens de devenir adulte, les moyens de vivres ses rêves. C'est une tâche très difficile qui sollicite tout nos efforts et notre énergie, mais que notre volonté politique assumera. Aujourd'hui il existe à la Noria des liens de confiance, une écoute et un dialogue, qui nous assurent de pouvoir poursuivre des actions dans le cadre de la charte « Qualité ».

Martine Simiot
Maire adjointe chargée des affaires sociales et familiales

Services Petite-Enfance :

Crèche familiale : 01 30 52 74 49 creche@ville-st-remy-chevreuse.fr
Halte-garderie : 01 30 52 24 61 hg@ville-st-remy-chevreuse.fr
Relais Ass. Mat. : 01 30 52 23 17 ram-stremy@orange.fr

Enfance / jeunesse

Centre de loisirs : 01 30 52 66 83 loisirsc@wanadoo.fr
Espace Jeunes : 01 30 47 45 68 noria78470@orange.fr

Vu à Saint-Rémy

Enfance



Le 7 avril était inauguré le nouveau jardin de la Petite enfance réservé aux tout petits qui fréquentent la crèche familiale et la halte garderie au 12 rue de la République. Un lieu clos et sécurisé où les moins de 3 ans pourront s'adonner aux jeux de plein air adaptés à leur âge.



Chasse aux oeufs de Pâques, les 7, 9 et 10 avril, au Relais Assistantes Maternelles. Rappelons que cette structure propose des ateliers d'éveil ouverts aux enfants de -3 ans accompagnés d'un adulte, et répond à toutes questions liées aux modes de garde à Saint-Rémy. Nadine Cloup : 01 30 52 23 17



Evénement marquant l'arrivée du printemps, le carnaval de l'école maternelle St-Exupéry était très attendu des enfants. Le 20 mars, crocodiles, abeilles ou coquilles St-Jacques ont défilé jusqu'à l'école Jean Jaurés, avant de prendre un goûter bien mérité préparé par les parents.



Calisto-235 à l'Opéra

Prendre un enfant par la main et lui faire découvrir un autre monde, tel était l'objectif du *Projet Opéra Jeune Public*.

Calisto-235 a privilégié cette année une approche de l'Opéra par la danse, plus facilement abordable pour les jeunes de 7 à 13 ans, certains parmi eux pratiquant déjà cette discipline à Saint-Rémy ou ses environs.

Ainsi, l'association a permis à une trentaine de jeunes Saint-Rémois de découvrir ces lieux mythiques de l'Opéra : Garnier et Bastille. C'était le rêve de Catherine, la présidente de calisto-235, ancienne chorégraphe, d'emmener les enfants à la rencontre des «petits rats» de l'Ecole de Danse de l'Opéra de Paris. Elisabeth Platel, danseuse étoile et maintenant, directrice de cette école, leur a fait l'honneur de les recevoir longuement. Ils ont été très impressionnés par la passion qui anime ses élèves.

Une expérience que nous espérons inoubliable pour tous nos jeunes adhérents y ayant participé et qui alimentera notre réflexion pour les projets futurs.

■ **Renseignements :** www.calisto-235.com - ✆ 0 972 97 47 04



Office de Tourisme Minigolf



Dans son écrin de verdure surplombant le lac Beauséjour, le mini golf est ouvert les samedis, dimanches et jours fériés jusqu'au 27 septembre. Possibilité d'ouverture exceptionnelle pour les groupes (anniversaires, centres aérés…)

■ **Tarif :** Enfants 3 € - Adultes 5 € (adhérents Office de Tourisme 4 €)

■ **Horaires :** Samedi 14h30 à 18h30 Dimanche et jours fériés 15h à 19h.

■ **Renseignements :** 01 30 52 22 49

« Voci di Donne »

Le chœur de femmes



« Voci di Donne » (voix de femmes en italien) est une association récemment créée à Saint-Rémy. Ce groupe vocal est composé d'une douzaine de chanteuses de diverses nationalités (française, allemande, italienne, américaine et hongroise) qui se réunissent pour répéter, un dimanche sur deux, à l'ancienne Mairie.

« Voci di Donne » est dirigé par Béate Dechelotte, d'origine allemande, qui a chanté avec le Chœur Midi-Pyrénées et l'Orchestre du Capitole de Toulouse.

Le groupe travaille un répertoire étendu allant de la musique du Moyen-âge, la polyphonie de la Renaissance, aux œuvres contemporaines.

Il encourage la création d'œuvres de femmes de notre époque, en interprétant notamment celles de la cantatrice française Florence Duchêne et de l'américaine Amy Dunker.

L'association organise aussi des « master class » de chant et de performance chorale pour ses membres.

Ses engagements pour ce printemps ne manquent pas :

- Dimanche 17 mai : participation au festival des chorales amateurs à Marcq (près de Thoiry)

- Samedi 6 juin : concert en l'église Sainte-Elisabeth à Paris

- Vendredi 12 juin : concert en l'église St-Louis-en-l'Ile à Paris (dans le cadre de l'évènement musical « Women in Song »).

Afin de poursuivre son développement, le chœur est prêt à accueillir de nouvelles chanteuses voulant partager leur expérience.

Le recrutement se fait sur audition en contactant le 06 88 75 88 38.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.vocididonne.org



Criterium des jeunes vététistes

Le 5 avril dernier, le comité des Yvelines de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) a organisé son critérium annuel du jeune Vététiste au parc des sports de Beauplan ainsi qu'à l'école Jacques Liauzun.

Cette journée de rencontre a réuni 136 Yvelinois de 8 à 18 ans, dont 24 du club St-Rémois Véloxygène.

Cinq épreuves ont permis aux participants de montrer leur savoir faire :

- mécanique : capacité à réaliser des gestes simples d'entretien ou de réparation,
- épreuve d'orientation d'environ 15 km. Les plus de 12 ans étaient totalement autonomes et devaient se repérer d'après une carte,
- parcours «rando-guide» de 10 km qui leur a fait découvrir le bois d'Aigrefoin,
- questionnaire portant sur l'environnement et d'autres thèmes,
- maniabilité : sur un parcours spécialement aménagé dans le bois de Beauplan.

Au cours de cette journée, ces jeunes devaient respecter strictement le Code de la route, et montrer par leur conduite leur connaissance des règles de sécurité et de respect des autres usagers.

Cette journée bien remplie, commencée dès 8h30 du matin, se termina par un goûter et la remise des trophées par catégorie d'âge vers 18h30.

A l'issue des épreuves, deux St-Rémois ont été classés dans les 15 meilleurs.

Ils vont maintenant être sélectionnés pour le critérium régional de la ligue Ile-de-France, qualificatif pour le critérium national !



Vu sur scène !

«Monologue avec Valise» est, après *«Le choix d'Iphigénie»*, le deuxième spectacle de théâtre gestuel créé à Saint-Rémy par Claudine GUITTET dans le cadre d'un contrat en résidence signé avec la ville.

Quatre représentations de ce spectacle né d'un coup de coeur, ont été présentées à l'Espace Jean Racine fin mars-début avril.

C'est à Claudine GUITTET, fondatrice et administratrice de la Compagnie *Vue sur Scène*, et à *Retroscena*, Compagnie napolitaine, que les Saint-Rémois doivent la découverte de deux artistes élèves et associés de Marcel MARCEAU : Guérassim DICHLIEV a en effet été le partenaire de scène du célèbre Mime, et Costantino RAIMONDI le metteur en scène de certains de ses spectacles.

Les spectateurs, parfois étonnés par cette forme de théâtre peu connue, entre mime et parole, ont été emportés par le raffinement des lumières, la précision et la beauté des gestes, l'invention et l'humour des pantomimes, la force émouvante de l'histoire, celle d'un comédien bulgare venu tenter sa chance à Paris avec une simple valise.

■ **Infos :** www.vuesurscene.fr - ✆ 06 14 63 12 21

Vu à Saint-Rémy

Concours de pêche



Les 8 et 15 mars dernier, l'association de pêche d'Orsay *«L'entente de l'Yvette»* a organisé au lac Beauséjour, son concours annuel réunissant une soixantaine de passionnés, compétiteurs ou non. Ce fut l'occasion aussi d'évaluer la quantité, la diversité et la bonne santé des quelques gardons, brèmes, carpes et sandres sortis de l'eau, puis remis dans leur milieu naturel.

Pour tout renseignement sur la pêche : Tabac de la Mairie à Chevreuse 01 30 52 16 36

Aux « Eaux Vives »



Des résidants de la Maison de famille *«les Eaux Vives»* rue Lamartine, ont vaincu les obstacles de l'âge et de la mémoire pour répéter et interpréter ce 14 mars, une comédie musicale sur le thème des chansons françaises évoquant Paris. Ce spectacle, véritable thérapie, a été très apprécié par les autres résidants, leurs familles et le personnel de l'établissement.

Choeur-Accord présente

au Cratère de St-Arnoult-en-Yvelines

LA MACHINE A REMONTER LE CHANT

140 choristes - 8 musiciens

du 5 au 7 juin 2009

(vendredi à 21h, samedi à 15h et 21h, dimanche à 15h)

Entrée gratuite

Réservation obligatoire : 01 30 59 95 92

Naissances

Mars : Solène AOULMI le 6, Maddy VACARESSE le 9,
Avril : Justine ANTIER le 7.

Mariages

Mars : Jean-Claude LEFEBVRE et Stéphanie BONARDEL, Olivier PEAN et Bénédicte SILVESTRE-TOUSSAINT le 28.

Décès

Février : Bernard MARÇOT le 28 - **Mars :** Henri MORVAN le 5, Jean VANHOLLEBEKE le 10, Louis LOURDIN le 16, Geneviève LERAY le 19, René LEMEUX le 19, Marcelle OLIVIER le 22, André VOISIN le 26, Marie MARONNY le 27, Suzanne GENTY le 30, Yvonne PUS le 31 - **Avril :** Constant GÉRAULT le 1er, Albert CLERGEAU le 2, Lucette POST le 3, Georges ENGELVIN le 7, Jacqueline RASUMNY le 8, Rosa BERRANDO le 11, Gisèle LAMY le 11, Daniel VAN DRIESTEN le 16, Maurice ROUSSOT le 16.



FORUM DE LA SÉCURITÉ

Sous l'égide du Ministère de l'Intérieur, la Sous-Préfecture et les services de Gendarmerie organisent une réunion ouverte au public au cours de laquelle seront abordées les problématiques locales autour du thème :

Vos libertés, votre sécurité, parlons-en !
Mardi 5 mai 2009, de 17h30 à 19h30
Gymnase Fernand Léger à Chevreuse
Chemin des Regains (proche piscine)

En présence de Francine PRIME, Sous-Préfète et de Philippe MIRABAUD, Commandant de la brigade de Gendarmerie de Rambouillet

Ce forum sera l'occasion de vous présenter les méthodes des acteurs de la sécurité intérieure, de répondre à vos interrogations et d'écouter vos suggestions.

Prévention des vols

Les services de Gendarmerie constatent une progression sensible des vols dits «à la roulotte». En adoptant des comportements simples, certains peuvent être évités :

- Ne laissez rien d'apparent dans votre véhicule en stationnement (GPS, portable, monnaie, sac, pochette...),
- Ne laissez pas vos clés sur le contact, même pour quelques instants,
- Votre domicile doit paraître habité pendant votre absence. Faites relever votre courrier par une personne de confiance,
- Ne cachez pas vos clés à proximité de la porte, etc...

En cas d'urgence : 17 (ou 112 depuis un portable)

ENQUÊTE PUBLIQUE PLU

Exposition du Plan Local d'Urbanisme
Jusqu'au 28 avril 2009 inclu à l'Hôtel-de-Ville

Dernière permanence du Commissaire enquêteur le mardi 28 avril de 17h à 20h.Venez donner votre avis.

Renseignements : 01 30 47 05 15 (Service urbanisme)

Recensement militaire

Les jeunes de 16 ans, garçons et filles, doivent se faire recenser en mairie dans les 6 mois suivant leur anniversaire, munis de leur carte nationale d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Inscriptions « rentrée 2009 »

Les parents qui ont des enfants nés en 2006 peuvent, dès à présent, les inscrire en maternelle, en se présentant au service scolaire de la mairie munis des documents suivants :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Cette démarche concerne également les enfants nés en 2003 actuellement en grande section de maternelle à Saint-Exupéry et rentrant en CP en septembre.

Renseignements : 01 30 47 48 49
E-mail : scolaire@ville-st-remy-chevreuse.fr

Notaires : Portes ouvertes

dans les Offices des Yvelines et du Val d'Oise

Mardi 28 avril 2009 de 10h à 20h
Consultations gratuites concernant le mariage, pacs, vente, succession, divorce, fonds de commerce, sociétés...

Renseignements : www.chambre-versailles.notaires.fr

Don du sang

Le centre français de transfusion sanguine tient à remercier très chaleureusement les donneurs de plus en plus nombreux (120) qui se sont présentés ce dimanche 9 avril, et ainsi ont témoigné de leur solidarité envers les malades et les accidentés.

Devant un tel succès une autre date est à retenir :
Dimanche 11 octobre 2009 à l'Espace Jean Racine
où comme d'habitude deux camions de prélèvement seront présents. L'accueil se fera à la cafétéria de 9h30 à 14h. Nous comptons sur vous....

Ghislaine BERNARDET - 06 77 08 52 58
Conseillère Municipale (organisatrice - relais)

Passeports biométriques



Saint-Rémy a été désigné par la Préfecture des Yvelines pour être l'une des 33 communes (sur 262) du département à délivrer les passeports biométriques à partir du 27 avril 2009.

Ce passeport qui répond aux recommandations de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) a été institué par un règlement européen de 2004, et sera déployé dans tous les États de l'Union Européenne, au plus tard le 28 juin 2009.

Le passeport biométrique sert à lutter contre les escroqueries et la recrudescence de la fraude à l'identité. Pour cela, il est sécurisé par l'insertion de la photographie numérisée du demandeur et de ses empreintes digitales. Il en résulte qu'il ne sera plus possible de contrefaire ou de falsifier ce document d'identité.

Saint-Rémy est la seule commune de la Vallée de Chevreuse à pouvoir établir les demandes.

Pour cela, il a fallu réagencer l'accueil de la Mairie et former le personnel à la nouvelle procédure.

La réforme permet aux demandeurs, quelque soit leur lieu de résidence, de choisir notre commune pour déposer leur demande de passeport.

Les photographies d'identité sont désormais réalisées en mairie. Les demandeurs pourront toutefois en fournir, à condition que celles-ci répondent aux normes en usage OACI.

Les demandes seront ensuite télétransmises à la Préfecture en vue de leur validation et instruction. Les passeports, une fois édités par l'Imprimerie Nationale, seront acheminés vers la mairie de Saint-Rémy qui informera directement le demandeur de l'arrivée de son document.

■ **Renseignements complémentaires : Service Etat-civil : 01 30 47 05 10 - etat-civil@ville-st-remy-chevreuse.fr**

Infos déchets



Syndicat Mixte des Ordures Ménagères
Tél. 01 64 53 30 00 - www.siom.fr

Collecte des objets encombrants

Secteur Nord de la RD 906

Lundis	
11 mai	14 septembre
8 juin	12 octobre
13 juillet	9 novembre
10 août	14 décembre

Secteur Sud de la RD 906

Mardis	
12 mai	15 septembre
9 juin	13 octobre
14 juillet	10 novembre
11 août	15 décembre

Collecte du verre

Le SIOM ayant décidé d'arrêter, à partir du 1er juillet 2009, la collecte du verre en porte-à-porte, sept conteneurs collectifs semi-enterrés seront installés en mai sur la commune. Durée estimative des travaux : 3 semaines.

Ces conteneurs sont destinés à récupérer le verre trié par les habitants. Plus d'infos concernant cette nouvelle mesure dans le prochain journal municipal.



Composteurs mode d'emploi !

Prochaine réunion de formation :
Samedi 16 mai 2009
de 10h à 12h
Salle de l'ancienne mairie, face à la gare.

Afin de réduire la fréquence des collectes des déchets végétaux dont les coûts économiques et environnementaux sont très importants, le SIOM favorise le compostage individuel.

Pour cela, il fournit gratuitement aux Saint-Rémois des composteurs de différentes contenances, attribués selon la superficie des terrains, qui permettent la fabrication de son propre terreau.

Afin de maximiser l'efficacité de leur utilisation, le SIOM propose que l'attribution de ce matériel soit systématiquement couplée à une formation pratique.

■ **Inscriptions obligatoires au 01 64 53 30 00**

Les temps forts



Koh-Lantache

Le Retour des Zéros

Vendredi 8 et samedi 9 mai 2009 à 21h

Cette année la troupe de la MLC *«Théâtre de l'Ephémère»* saute le pas avec brio en écrivant sa propre pièce. Lâchés en pleine forêt de Rambouillet, les candidats d'une émission de télé-réalité s'affrontent, se déchirent, s'insultent et se ridiculisent devant les caméras pour votre plus grand plaisir ! Ne manquez pas l'aboutissement de dix ans de télé-réalité !

- **Infos et réservations :** ✆ 01 30 47 22 15 (MLC) ou 01 30 52 22 49 (OT)
- **Tarifs :** 10 € - 7 € - 5 € et gratuit pour les enfants

Mai

Electre

Théâtre classique contemporain
Samedi 2 mai à 21h
Espace Jean Racine
par la Cie *Appellation Théâtre Contrôlée*
Entrée : 15 € (TR 10 €)
Infos : ✆ 06 61 66 08 77

Bric à Brac et Broc

9e Vide greniers - Brocante
Vendredi 8 mai de 8h30 à 18h
Chemin de Coubertin
Organisation : Espace Jeunes La Noria
Infos : ✆ 01 30 47 45 68

Koh-Lantache

Le Retour des Zéros
Les 8 et 9 mai à 21h
Voir ci-dessus

Thé dansant

Mardi 12 mai à partir de 14h30
Espace Jean Racine
Animé Johann Morgan Orchestra
Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Entrée 10 € - Infos : ✆ 01 30 47 48 40

Tout pour l'enfant

du 15 au 17 mai
Salle de Beauplan
Bourse aux vêtements d'été (1 à 14 ans), jouets, livre... organisée par la PEEP
- Dépôt le vendredi de 14h à 20h,
- Vente le samedi de 9h à 16h,
- Reprise le dimanche de 11h à 12h.

Infos : ✆ 01 76 99 04 36

Expo-vente d'Aigrefoin

Les 16 et 17 mai de 10h à 18h
Ferme d'Aigrefoin
Artisanat, légumes de saison, fleurs annuelles, vin d'Anjou de l'ESAT
Entrée libre
Infos : ✆ 01 30 52 89 86

Printemps de l'ARC

Samedi 16 mai et dimanche 17 mai
Espace Jean Racine
- Expo-vente des ateliers d'art manuel de l'association *Accueil Rencontre Culture*, sur le thème du «Printemps» (poterie, porcelaine, peinture sur bois, dentelle, art floral, reliure...).
- Concert de la chorale Do-Rémy le dimanche à 14h, à l'ancienne mairie.

Entrée libre. Infos : ✆ 01 30 52 16 25

Festival d'Harmonies



Du 22 au 24 mai, Espace Jean Racine
La *Société Musicale* se produira avec :
- Vendredi, 20h30 : Bigband de St-Arnoult (Jazz) suivi de Terminus B (Bal).
- Samedi, 20h30 : Harmonies de Nangis
- Dimanche, 15h : Alliance musicale de Maisons-Lafitte et du Mesnil-le-Roi

Entrée libre. Infos : ✆ 01 30 52 73 01

Commémorations

Au monument aux Morts

Victoire de 1945
Vendredi 8 mai à 12 h

Hommage aux Morts pour la France en Indochine
Lundi 8 juin à 12h

Juin

Cinéma en plein air

Vendredi 5 juin (à la nuit)
Fondation de Coubertin
(détails page 6)

Fête du vélo

Samedi 6 juin et dimanche 7 juin
Sous l'égide de *«Mieux se Déplacer à Bicyclette»* (MDB)
- Samedi : balade le matin dans chaque quartier pour rejoindre le marché, pique-nique à midi et animations l'après-midi, parking du Prieuré.
- Dimanche : convergence vers Paris, à vélo et en RER

Infos : http://mdb.st.remy.78.free.fr
✆ 01 30 52 90 89

Fête des Fermes

Dimanche 7 juin
Organisée par le Parc naturel régional
(détails page 6)

Festival de théâtre

de la MLC
Du 12 au 14 juin
Espace Jean racine
Infos : mlc-saintremy.org
ou ✆ 01 30 47 22 15

Expositions

Des Saint-Rémois exposent leurs oeuvres au Séchoir à Peaux à Chevreuse (Entrées libres) :

- ***Voyages*** par Christine et Bernard Vandecasteele
  du 2 mai au 17 mai
  Dessins, aquarelles, huiles et photos inspirés de l'Asie
  Infos : ✆ 01 30 47 99 17
- ***Peintures et bijoux***
  du 23 mai au 6 juin
  Créations de Françoise Magne et Brigitte Malagiés
  Infos : ✆ 06 61 75 66 47

Saint-Rémy-lès-Chevreuse informations n° 140 - Avril 2009
Directeur de la publication : Guy SAUTIÈRE, Maire, Vice-Présidente Commission Communication : Marie-Chantal AUDOUZE
Service Communication : Pascal BOUCHAIN, 01 30 47 05 26, com@ville-st-remy-chevreuse.fr - Mairie : 2 rue Victor Hugo
Mise en page par nos soins. Impression : Europhi (Buc) à 3 800 exemplaires. Dépôt légal : Avril 2009.